

## Procès verbal

Le lundi huit juin à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée le 04 juin 2026, s'est réunie sous la présidence de Laury MAYEUX.

Secrétaire de la séance : Bertrand DEFOIS

**Présents** : Laury MAYEUX, Bertrand DEFOIS, Sophie VERGNES, Claude-Henri DUBOIS, Pauline ROUSSELOT, Carole CUGNY

**Représentés** : Valentin MARTY représenté par Claude-Henri DUBOIS

**Absents et excusés** :

### Ordre du jour :

- 1 – Remboursement des frais de cotisation annuelle du site internet engagés par Bertrand DEFOIS – 1<sup>er</sup> Adjoint
- 2 – Demandes de Subventions
- 3 – Adhésion au CAUE
- 4 – Tarifs location de la Salle des Fêtes
- 5 - Questions Diverses

### Délibérations du conseil :

- **REMBOURSEMENT AVANCE SITE INTERNET AU 1er ADJOINT - DE 037 2026**

Mme Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal l'avance faite par M. Bertrand DEFOIS 1er Adjoint, dans le cadre d'une adhésion forfaitaire au site internet WIX.

La facture d'un montant de 360,00 € portant le numéro 1218956647 du 13 janvier 2026 a été réglée par M. DEFOIS personnellement, il convient d'effectuer un remboursement de cette même somme au 1er Adjoint.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité ce remboursement.

Délibération : adoptée



## **- SUBVENTIONS - DE 038 2026**

Après concertation les membres du Conseil Municipal accordent les subventions suivantes :

- JEUNES AGRICULTEURS : Aucune subvention accordée
- LES PETITS BAZ'ARTS (Association culturelle de Labastide-Murat/3 spectacles durant l'été) : 50,00 € accordés
- SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION ORNIAC EN FETE : 500,00 € accordés

(L'association a engagé des travaux de restauration de la caravane food-truck et demande une aide supplémentaire pour réaliser ces travaux. Après discussion, il est accordé une aide exceptionnelle de 500,00 €)

- LA ROUTE DU CÉLÉ : 50,00 € accordés

(L'Association organise des fêtes du livre dans les villages de la vallée du Célé et demande 50,00 €) – POUR : 5 – CONTRE : 2

Les membres du Conseil Municipal valident à l'unanimité l'octroi de ces subventions.

Délibération : adoptée

## **- ADHÉSION au CAUE - DE 039 2026**

ADHÉSION AU CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

Mme Le Maire présente le CAUE aux membres du Conseil Municipal et propose de soutenir les actions de cet organisme en faveur du cadre de vie, pour tous conseils relatifs aux projets d'équipement, d'aménagement, de développement ou de valorisation du patrimoine. Le coût de l'adhésion annuelle est de 80,00 €.

Les membres du Conseil Municipal approuvent cette adhésion annuelle à l'unanimité.

Délibération : adoptée

## **- TARIFS LOCATION DE LA SALLE DES FETES - DE 040 2026**



Mme Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de réviser les tarifs de location de la salle des fêtes.

Il est décidé de modifier les modalités de location. Création d'un tarif de location pour réunion ponctuelle : 20 € sans chauffage, 40 € avec chauffage.

Après discussion, Le Conseil Municipal décide de réviser les tarifs de location selon le barème suivant, à compter du 1er juillet 2026 :

- **Réunions ponctuelles/Formations** : 20 € Été - 40€ Hiver
  
- **Particuliers de la Commune** :
  - Tarif Hiver 80 €
  - Tarif ÉTÉ 40 €
  
- **Associations Communales** :
  - Animations qui ne génèrent pas de bénéfiques : gratuit -
  - Animations payantes : 1 location gratuite par an, puis 30 €
  
- **Particuliers et Associations** :
  - Tarif Hiver 100 €
  - "hors commune" - Tarif Été 50 €

Un chèque de caution de 150 € sera demandé pour les réservations "hors communes".

M. Claude-Henri DUBOIS est chargé des réservations.

- HIVER = avec chauffage
- ÉTÉ = sans chauffage

Les membres du Conseil Municipal valident à l'unanimité cette révision de prix.

Délibération : adoptée

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Travaux en cours sur garage : la mairie a reçu 2 devis de l'entreprise BREIL pour la couverture du mur derrière l'extension du garage. Sans qu'aucun devis ne soit signé ni que l'option retenue soit prise, les travaux ont été réalisés le 30 mai 2026. Mme Le Maire prend contact avec l'entrepreneur et informe le propriétaire du terrain de la réalisation des travaux sans accord.
- Candidatures au poste de secrétaire de mairie à compter du 16 juin 2026. La mairie a reçu 2 candidatures : celle de Michèle MILHAU et celle de Jany PONS BALLESTER (habitante de Saint-Martial de Nabirat (24). Laury Mayeux se charge de prendre contact avec Mme Ballester pour préciser sa candidature.



- Entretien et ménage : Mme Le Maire a rencontré 2 candidats. En attente de leur retour.
- Nous allons mettre à disposition sur IntraMuros un tableau dans lequel chaque habitant pourra trouver quel élu joindre en fonction des problématiques rencontrées.
- Concernant la divagation des animaux sur la voie publique, un dossier est ouvert en mairie afin de recenser les alertes.
- Prévoir l'achat d'une boîte d'urgence à briser pour mettre la clé de la citerne souple sur le portail de la citerne.
- Proposition de Sophie Vergnes : mettre en place une réunion de travail entre les réunions du Conseil Municipal.

Fin de la séance : 21H45

Laury MAYEUX  
Président de séance



Bertrand DEFOIS  
Secrétaire de séance

